



HAL
open science

Occuper et marquer l'espace. Des “ cortèges de tête ” aux Gilets jaunes à Marseille

Violaine Chevrier

► **To cite this version:**

Violaine Chevrier. Occuper et marquer l'espace. Des “ cortèges de tête ” aux Gilets jaunes à Marseille. Techniques & Culture , 2020, Semer le trouble. Soulèvements, subversions, refuges, 74, pp.58-71. 10.4000/tc.14248 . hal-03945222

HAL Id: hal-03945222

<https://hal.science/hal-03945222>

Submitted on 10 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Occuper et marquer l'espace

Des « cortèges de tête » aux Gilets jaunes à Marseille

Violaine Chevrier

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/tc/14248>

DOI : [10.4000/tc.14248](https://doi.org/10.4000/tc.14248)

ISSN : 1952-420X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2020

Pagination : 58-71

ISBN : 978-2-7132-2840-7

ISSN : 0248-6016

Référence électronique

Violaine Chevrier, « Occuper et marquer l'espace », *Techniques & Culture* [En ligne], 74 | 2020, mis en ligne le 02 janvier 2023, consulté le 04 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/tc/14248> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tc.14248>

S'organiser et lutter
face à la répression



RI
USE FE VERDI

Occuper et marquer l'espace

Des « cortèges de tête » aux Gilets jaunes à Marseille

Les « cortèges de tête » apparus en France lors du mouvement contre la loi Travail de 2016 et les manifestations de Gilets jaunes en 2018-2019 témoignent de nouvelles pratiques s'ajoutant au répertoire d'actions de la revendication politique. Ces formes de mobilisation sortent du cadre habituel : parcours imprévisible, absence de hiérarchie, refus des services d'ordre et cohabitation consciente de diverses pratiques, relatives en particulier à l'usage de la violence. Les acteurs mobilisés dans ces mouvements, pour quelques-uns multipositionnés mais pour la plupart engagés dans un seul des deux, affirment leur indépendance vis-à-vis des organisations syndicales, qu'ils jugent peu efficaces, comme des partis politiques. Celles et ceux rencontrés dans le cadre de cette étude considèrent ces manifestations comme centrales dans l'expression de la contestation sociale, et comme un lieu de confrontation avec le pouvoir auquel elles s'opposent. Ces manifestations, que les acteurs qualifient de « sauvages », génèrent des conflits prenant la forme d'un rapport de force symbolique entre les manifestants et l'État, en plus d'un rapport de force physique entre ces mêmes opposants et les forces de l'ordre. Les confrontations se déroulent dans des espaces urbains (rues, places, etc.), que les acteurs appréhendent à la fois comme des lieux géographiques particuliers et comme des espaces conceptuels, dans un continuum d'échelles d'expériences (Low 2009). Parce que le tracé des rues conditionne cet espace expérientiel et offre des contraintes aux parcours et au déroulement des manifestations, leur occupation et leur maîtrise deviennent des enjeux de pouvoir (Auyero 2005).

Contrairement aux manifestations syndicales, fortement structurées, encadrées, négociées entre les organisateurs, et dont le parcours est défini et discuté en amont avec la préfecture de police, les « cortèges de tête » et les manifestations de Gilets jaunes apparaissent comme des espaces volontairement peu structurés. Les acteurs revendiquent la liberté du choix de leurs déplacements, ainsi que des modes d'action qu'ils souhaitent utiliser. Les parcours ne sont pas déclarés au préalable et évoluent au fil du cheminement. Il en résulte des itinéraires non prévisibles, très éloignés des trajets habituels empruntés par les syndicats. Le présent portfolio aborde ces

phénomènes dans leurs dimensions spatiale et matérielle à partir d'une enquête ethnographique centrée sur la ville de Marseille. Celle-ci combine l'observation participante en manifestation, des entretiens longs et l'usage d'archives, notamment visuelles et sonores, captées en mouvement.

Le parcours, un moyen d'occuper l'espace

Nous tenterons ici d'analyser les tactiques spatiales des participants qui divergent fortement de celles des cortèges syndicaux et contribuent à façonner l'espace de ces déploiements. À Marseille, l'itinéraire courant des manifestations syndicales est circonscrit entre le Vieux-Port et la place Castellane avec plus rarement un détour par la porte d'Aix. Les parcours imprévisibles des « cortèges de tête » comme ceux des Gilets jaunes sont plus longs, à la fois en termes de distance parcourue et de temporalité. Ils gênent en conséquence les habitudes de la ville et s'imposent dans l'espace public au-delà de ce que se permettent les syndicats. L'itinéraire effectué évolue constamment en fonction du placement des forces de l'ordre, qui contraignent les acteurs à changer de rue ou à faire demi-tour, les empêchant notamment de rejoindre les cibles fixées en amont ou au fil de l'évènement. Atteindre ces objectifs et occuper les rues empruntées devient une lutte de pouvoir et de contrôle entre les participants et l'État, par l'intermédiaire des forces de l'ordre qui façonnent les parcours de ces manifestations.

Lors de la manifestation du 28 avril 2016 comme depuis plusieurs semaines, le « cortège de tête », après s'être imposé en amont des cortèges syndicaux, poursuit sa route en dehors du parcours négocié par les organisateurs (en rouge sur la carte), occupant donc une zone géographique (tracé noir sur la carte) largement plus étendue que celle du cortège syndical. Ce jour-là, l'itinéraire du « cortège de tête » a été modelé d'une part, par le placement et les heurts avec les forces de l'ordre (symboles jaunes sur la carte), et d'autre part, par l'objectif, fixé en amont, d'occuper la gare Saint-Charles, principale gare ferroviaire de Marseille.

Cet exemple illustre combien la dimension spatiale produit des effets sur le langage (Duranti 1997) : le nom de « cortège de tête » vient en effet du positionnement systématique de celui-ci devant ceux des syndicats. Or, ici, ce cortège reste le seul dans un deuxième temps de la manifestation. Avant 2016, c'est le « carré de tête » dans lequel défilaient les représentants des différentes organisations appelant à se mobiliser qui ouvrait invariablement la marche, suivi des cortèges syndicaux dans un ordre préalablement négocié, le placement étant en lui-même un enjeu de pouvoir. Le choix des participants de rallier les « cortèges de tête » est donc profondément symbolique puisqu'il confisque la direction de l'évènement à ses organisateurs officiels.

Sur la seconde carte, nous pouvons observer le tracé de la manifestation de Gilets jaunes du 27 avril 2019 (en jaune sur la carte) qui, tout comme pour le parcours du « cortège de tête » sur la carte précédente, se différencie fortement du parcours habituel des organisations syndicales (en rouge sur la carte) par sa longueur, sa sinuosité et les zones de la ville parcourues. Cet itinéraire improvisé était non seulement conditionné par les principales cibles choisies par les acteurs, mais aussi par les confrontations avec les forces de l'ordre (symboles jaunes sur la carte).

Sur ces deux cartes (pages suivantes), la gare Saint-Charles a été choisie comme cible par les manifestants qui ont rencontré une vive opposition de la part des forces de l'ordre. L'occupation de cette gare, notamment pour sa capacité à perturber le trafic ferroviaire, a été un enjeu de lutte récurrent aussi bien pour les Gilets jaunes que pour les acteurs des « cortèges de tête ».

Le calendrier des manifestations varie également en fonction des acteurs. Contrairement aux « cortèges de tête » dont la date de mobilisation dépend du choix des organisations syndicales, les Gilets jaunes se considèrent comme libres de décider de leurs journées de mobilisation. Leur choix s'est porté principalement sur le samedi, journée rarement adoptée par les syndicats.

Les « cortèges de tête » et les manifestations de Gilets jaunes permettent donc aux participants de s'appropriier des espaces et lieux symboliques le temps de l'évènement, mais aussi dans la durée, comme nous allons le voir grâce aux traces laissées sur leurs parcours.

Laisser des traces : un moyen d'occuper l'espace après la manifestation

Graffitis, collages, vitres brisées, poubelles renversées, bitume brûlé sont quelques exemples des traces laissées sur le passage des « cortèges de tête » et des manifestations de Gilets jaunes. Pour certaines, ces pratiques ont un objectif tactique immédiat comme les poubelles laissées en travers du passage destinées à ralentir les forces de l'ordre. Mais, pour la plupart, elles ont d'autres fonctions : marquer la ville du passage de ces cortèges et porter un message politique dans une temporalité dépassant l'évènement. Certaines sont l'œuvre de protestataires isolés, à travers l'accrochage improvisé de pancartes manuscrites ou encore l'inscription à la bombe de peinture sur les murs, d'autres sont préparées à plusieurs, en amont des journées d'action, comme le collage d'affiches préalablement éditées et imprimées.

Ainsi, des autocollants ont été distribués par plusieurs manifestants lors d'une journée d'action de Gilets jaunes, puis collés tout au long du parcours de celle-ci. Ces images évoquent de précédentes manifestations en se focalisant sur des moments de confrontation avec les forces de l'ordre. Le « sticker » représentant une plaque commémorative au nom de Zineb Redouane, victime d'un tir de grenade lacrymogène mortel, alors qu'elle se trouvait sur son balcon, en surplomb des affrontements entre policiers et contestataires le 1^{er} décembre 2018, a été par exemple collé à plusieurs reprises sur l'immeuble où elle vivait. Ces traces laissées par les acteurs sont pensées, à l'instar des graffitis étudiés par Michel Kokoreff (1989), comme un acte de réappropriation des murs.

Les inscriptions murales à connotation politique ne sont pas une spécificité des « cortèges de tête » ou du mouvement des Gilets jaunes et constituent une pratique récurrente, particulièrement en temps de crise politique (Barrows 2016). Elles s'inscrivent dans une continuité historique avec de précédents mouvements sociaux, notamment portés par des syndicats, et reproduisent des modèles devenus des symboles de ceux-ci (Fraenkel 2007). L'iconographie



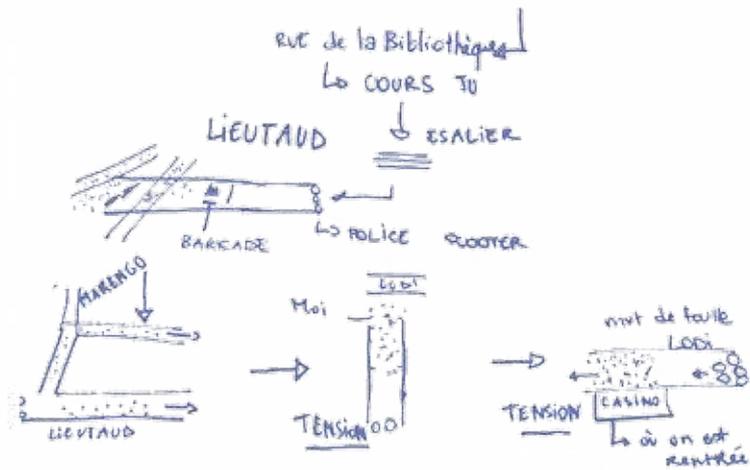
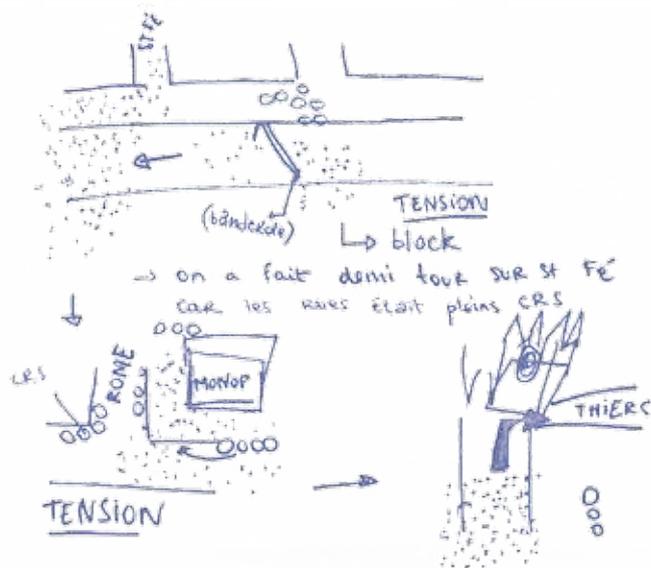
1. Occupation de l'espace et « cortège de tête »

Carte des parcours du cortège syndical et du cortège de tête le 28/04/19 à Marseille.



2. Occupation de l'espace et manifestation de Gilets jaunes

Carte représentant le parcours du cortège de Gilets jaunes du 27/04/19 à Marseille





4. **Autocollants distribués et collés durant plusieurs manifs des Gilets jaunes**

Manifestation du 1^{er} décembre 2018.

En haut, à droite: graffiti faisant référence au morceau de Cut Killer extrait du film *La Haine*.



5. Affiche (rue des Trois Mages) collée sur le parcours du 19 avril 2018 par des participants au « cortège de tête » lors d'une journée d'action contre l'ouverture à la concurrence du rail



6. Photo prise près de la place Jean-Jaurès à la suite d'une manifestation sauvage en mars 2019

de mai 68 est très régulièrement réutilisée par les personnes qui prennent part au mouvement, par exemple en détournant des affiches ou en reprenant des slogans célèbres de cette période. Des moments insurrectionnels qui ont marqué l'histoire comme la Commune de Paris ou les révolutions françaises, sont aussi fréquemment évoqués.

Les cibles de prédilection des manifestants Gilets jaunes ou des « cortèges de tête » sont principalement des banques, des magasins, des affiches ou des panneaux publicitaires. Les acteurs les choisissent car ils les associent à des représentations symboliques du capitalisme et de la société de consommation. Les traces laissées sur le passage des cortèges permettent de porter leurs revendications durablement, au-delà du moment de la manifestation en s'intégrant dans la ville.

Les manifestations de Gilets jaunes et les « cortèges de tête » sont pensés par les acteurs comme un moment de protestation permettant d'occuper l'espace public et de se rendre visibles au-delà de ce qui est autorisé par la loi et admis par les organisations syndicales. S'intégrant dans une chronologie des conflits sociaux passés, notamment des luttes syndicales, ces formes de mobilisation s'en distinguent par leurs modes d'action, en particulier dans leur façon d'occuper l'espace et d'envisager leurs rapports avec l'État, représenté par les forces de l'ordre. Leurs parcours s'éloignent volontairement des défilés syndicaux habituels. Façonnés par les interactions avec les forces de l'ordre, ces itinéraires sont en eux-mêmes des espaces de lutte de pouvoir

7. Vieux-Port le 4 mai 2019
après le passage
de la manifestation de Gilets jaunes



CE
E
PAL
E

NON A LA
RADICALISATION
DU POUVOIR
MACRONISTE !



8. Graffiti réalisé par des participants aux « cortèges de tête », non loin de la Place Jean-Jaurès

C'est sur cette place que s'est terminée la manifestation du 14 avril 2018 contre l'ouverture à la concurrence du rail, et celle des mobilisations étudiantes et lycéennes contre la loi Vidal.



où les participants tentent d'imposer leur contrôle sur l'espace. Ces manifestations « débordent » dans la ville – au sens propre –, non seulement durant l'évènement par l'imprévisibilité de leurs itinéraires, mais aussi au-delà du temps de la mobilisation en permettant aux messages politiques portés de demeurer, grâce aux traces laissées sur leur passage.



L'auteur

Violaine Chevrier est doctorante en anthropologie à l'EHESS sous la direction de Valeria Siniscalchi. Sa thèse porte sur l'évolution des pratiques en manifestations revendicatives non syndicales à Marseille.

Iconographie

Image d'ouverture. Affiche collée sur le parcours de plusieurs manifestations de Gilets jaunes. Cliché pris en mai 2019. Crédits des photos : ©V. Chevrier, sauf 3.

1. Carte V. Chevrier / fond de carte Open map tiles.

2. Carte V. Chevrier / fond de carte Open map tiles.

3. Crédits : Une manifestante Gilet jaune.

4. Stickers réalisés par des Gilets jaunes anonymes.

5 à 8. ©V. Chevrier.

Références

Auyero, J. 2005 « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales* 160 (5) : 122-132.

Barrows, S. 2016 « Les murs qui parlent. Le graffiti politique en 1877 », *Le Mouvement Social* 256 (3) : 45-64.

Duranti, A. 1992 « Language and bodies in social space. Samoan ceremonial greetings », *American Anthropologist* 94 : 657-691.

Fraenkel, B. 2007 « Actes d'écriture : quand écrire c'est faire », *Langage et société* 3 (121-122) : 101-112.

Kokoreff, M. 1988-1989 « Des graffitis dans la ville », *Quaderni* 6 « Télé-ville » : 85-90.

Low, S. M. 2009 « Towards an anthropological theory of space and place », *Semiotica* : 21-37. doi: org/10.1515/semi.2009.041.

Pour citer l'article

Chevrier, V. 2020 « Occuper et marquer l'espace. Des "cortèges de tête" aux Gilets jaunes à Marseille », *Techniques&Culture* 74 « Semer le trouble. Soulèvements, subversions, refuges », p. 58-71.